

COUR D'APPEL

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
SIÈGE DE MONTRÉAL

N° : 500-09-032018-269
(500-17-117310-212)

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE

DATE : Le 30 juin 2026

ME PÉNÉLOPE LAROUCHE, Greffière adjointe

PARTIE APPELANTE	AVOCAT
9052-1170 QUÉBEC INC.	Me Paul Giannetti MICHAUD GIANNETTI AVOCATS Absent
PARTIE INTIMÉE	AVOCATES
VILLE DE MONTRÉAL	Me Anna Kirianova Me Anissa Naoelle Yahiaoui GAGNIER GUAY BIRON Absentes

DESCRIPTION : **Requête de la partie appelante pour prolonger le délai de dépôt de son mémoire (art. 84 et 373 C.p.c.).**

Greffière-audicière : Chloé Côté-Sauvageau

Salle : RC-18

AUDIENCE

Vu que la requête n'est pas contestée, les avocats ont été dispensés d'être présents à la Cour aujourd'hui.

PAR LA GREFFIÈRE ADJOINTE : Jugement – voir page 3.

Chloé Côté-Sauvageau, Greffière-audicière

JUGEMENT

- [1] Considérant la requête et les explications fournies;
- [2] Considérant le consentement de la partie intimée;

POUR CES MOTIFS, LA SOUSSIGNÉE :

- [3] **ACCUEILLE** la requête;
- [4] **PROROGÉ** le délai de notification et de dépôt du mémoire de la partie appelante au 24 août 2026;
- [5] Le tout sans frais.

Me Pénélope Larouche
Greffière adjointe